

## Les taudis : quelques définitions

ONU-Habitat définit un ménage habitant dans un taudis comme un groupe de personnes vivant sous le même toit et manquant au moins d'un des éléments suivants :

- Logement durable à caractère permanent et offrant une protection contre les phénomènes climatiques extrêmes;
- Espace habitable suffisant, à savoir pas plus de trois personnes partageant une seule chambre;
- Accès courant à l'eau potable en quantité suffisante et à un prix abordable;
- Accès à des installations sanitaires adéquates sous forme de toilettes privées ou publiques partagées par un nombre raisonnable de personnes;
- Sécurité d'occupation pour prévenir toute expulsion forcée.

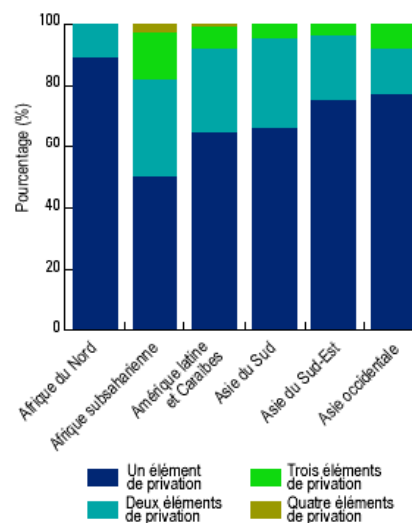
Les taudis sont loin d'être homogènes et les habitants de taudis ne sont pas exposés au même degré de privation. En effet, le degré de privation dépend du nombre d'éléments caractéristiques du taudis cités ci-dessus qui sont présents au sein de ces ménages. Les analyses faites par ONU-Habitat montrent que les taudis les plus démunis se trouvent en Afrique subsaharienne; plus de 80 % des habitants de taudis de la région sont touchés par un ou deux éléments de privation, mais près de la moitié de ces ménages souffrent d'au moins deux de telles privations.

Environ 20 % des occupants de taudis vivent dans la pauvreté extrême, privés de plus de trois besoins essentiels en matière de logement. De manière générale, le manque de services d'assainissement et d'approvisionnement en eau dans les taudis de la région est aggravé par l'insuffisance de l'espace habitable pour les familles et la prédominance des abris de fortune.

Dans les diagrammes ci-dessous, bien que chacune des cinq conditions énoncées plus haut puisse être utilisée pour identifier les taudis, seules les quatre premières servent à déterminer les ménages souffrant de privations en matière de logement. La sécurité d'occupation est certes l'un des problèmes qui se posent pour la plupart des taudis, mais elle n'entre pas directement en ligne de compte dans l'évaluation de l'état des logements.

**TABLEAU 1.2.3 & FIGURE 1.2.3 PROPORTION DES MENAGES VIVANT DANS DES TAUDIS DANS LES REGIONS EN DEVELOPPEMENT, SELON LE NOMBRE D'ELEMENTS DE PRIVATION, 2001**

Région	Eléments de privation			
	Un	Deux	Trois	Quatre
	(en pourcentage)			
Afrique du Nord	89	11	0	0
Afrique subsaharienne	49	33	15	3
Amérique latine et Caraïbes	66	25	8	1
Asie orientale	-	-	-	-
Asie du Sud	66	29	5	0
Asie du Sud-Est	74	20	5	1
Asie occidentale	77	16	6	1



Source : ONU-Habitat (2005) : Programme concernant les indicateurs urbains, phase III

*Le présent article peut être reproduit, en tout ou en partie, sous réserve que la source, ONU-Habitat, en soit indiquée. Des photographies sont disponibles sur notre site Internet. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter : M. Sharad Shankardass, Porte-parole, ou Mme Zahra Hassan, Attachée de liaison avec la presse et les médias, Groupe des relations avec la presse et les médias; téléphones : (254 20) 7623153/7623151; télécopieur : (254 20) 7624060, Mél. : [habitat.press@unhabitat.org](mailto:habitat.press@unhabitat.org); site Internet : [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org). SOWC/06/07/B/Slum2*